

# Règlement européen sur le bien-être animal pendant le transport : l'OTRE transmet sa contribution au ministère de l'Agriculture

27 MARS 2024



L'OTRE souhaite alerter les pouvoirs publics sur les conséquences ambivalentes de certaines dispositions du texte sur le bien-être animal, l'environnement, et incidemment, la pérennité économique de ses entreprises du transport routier d'animaux.

Elle souhaite également attirer l'attention sur l'opportunité manquée de cette proposition de loi d'établir un cadre juste pour les relations commerciales entre les transporteurs routiers d'animaux vivants et les donneurs d'ordre.

\* L'OTRE fédère plus de soixante entreprises spécialisées dans le transport d'animaux vivants, ce qui représente 70% de la profession en France.

[Consulter la contribution de l'OTRE relative à la proposition de règlement européen relative à la protection des animaux pendant le transport et les opérations connexes](#)